

COMMUNIQUE DE PRESSE

Régulation du trafic aux douanes. A Viry, priorité donnée aux bus 63 et 76

Afin d'encourager les automobilistes transitant par les douanes depuis Viry, Valleiry et Saint-Julien, à délaissier leur voiture au profit d'autres modes de déplacements, des feux de circulation vont être installés en amont de trois douanes (Chancy II, Sézegnin et Soral II). À partir du lundi 30 août prochain, ils réguleront le flux des véhicules les jours de semaine entre 6h et 8h30.

La Communauté de communes du Genevois est porteuse de la politique de transport à l'échelle de son territoire. Dans le cadre de la lettre d'intention signée par les autorités françaises et genevoises en janvier 2018, portant sur la réduction tangible du trafic pendulaire motorisé de transit au niveau des passages frontières de Soral II, Sézegnin, Chancy II et Certoux, la Communauté de communes s'est engagée sur plusieurs mesures en matière de covoiturage, de transports publics et de régulation du trafic. A ce titre, un P+R gratuit de 150 places a été créé sur la zone d'activité des Grands Champs Sud à Viry en 2018.

Dans ce même cadre, une nouvelle mesure sera mise en place à partir du lundi 30 août prochain : des feux de circulation seront installés en amont des douanes de Soral II, Sézegnin et Chancy II, dans les deux sens de circulation. A noter que la douane de Certoux est déjà régulée par un feu.

Les feux seront programmés du lundi au vendredi de 6h à 8h30 de façon à ne laisser passer que 80% du nombre de voitures qui franchissent habituellement ces douanes. En-dehors de ces horaires, ils clignoteront à l'orange.

La priorité des bus en accès et à la sortie du P+R Viry

En complément de ces actions aux douanes, pour renforcer l'attractivité des bus 63 et 76 et accroître la fréquentation du P+R, de nouveaux travaux sont prévus cet automne. Portés par la CCG et co-financés par l'Etat et le Département, ils consisteront à créer une voie dédiée aux bus, à l'intérieur de la zone d'activité. Dans le même temps, un carrefour à feu sera aménagé à la sortie du parking afin de donner la priorité aux bus et aux covoitureurs.

Dès le 30 août et pendant la durée des travaux, ce fonctionnement sera mis en place de manière temporaire. Ainsi, un itinéraire de déviation permettra aux bus 63 et 76 de ne pas être retardés par le feu pour le passage de la douane de Soral II.

Covoiturage : de nouvelles offres se développent

Par ailleurs, le Pôle Métropolitain du Genevois Français (PMGF) accompagne ce dispositif par un engagement fort pour développer le covoiturage domicile-travail. En s'associant avec BlaBlaCar Daily et Klaxit, le PMGF propose des incitations financières en faveur du covoiturage sur le périmètre du Genevois français.

La ligne de covoiturage spontanée Hé ! Léman entre Valleiry-Viry et Bernex reste également fonctionnelle.

Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur la plateforme covoiturage-leman.org

Contact presse

Service communication

communication@cc-genevois.fr

04 50 95 92 60

38 rue Georges de Mestral, Archamps Technopole - bât. Athéna 2 - 74166 Saint-Julien-en-Genevois cedex - tél. : +33 (0)4 50 95 92 60 | email : info@cc-genevois.fr